

GRÈVE



Mardi 29 septembre

Mobilisons-nous pour imposer d'autres choix !

En France, les organisations syndicales de la fonction publique réaffirment leurs revendications communes :

- des mesures salariales générales et notamment une **revalorisation significative** de la valeur du point d'indice ;
- l'indexation de la **valeur du point d'indice** sur l'inflation ;
- des mesures de **revalorisation et la refonte des grilles indiciaires** permettant, dans chaque catégorie, une véritable progression de carrière et la sortie des débuts de carrière du niveau du Smic de même que la revalorisation des métiers à prédominance féminine ;
- le rétablissement du versement de la **garantie individuelle de pouvoir d'achat** ;
- le maintien à 100% des rémunérations versées aux agent-es qui sont en congé maladie ordinaire et l'**abrogation du jour de carence** ;
- l'**égalité salariale et professionnelle** entre les femmes et les hommes ;
- des garanties sur la mise en œuvre effective de la directive européenne sur la **transparence salariale**, accompagnée de moyens concrets pour des politiques d'égalité.

À l'AEFE, les syndicats Hors de France de la FSU dénoncent les conséquences délétères de la réforme :

Sur le terrain, les conséquences des mesures budgétaires prises par l'AEFE sous pression du MEAE frappent de plein fouet : réduction des coûts y compris pédagogiques, licenciements des personnels de droit local, fermetures de postes de détaché-es, gel des salaires, déconventionnements...

Avec les syndicats de la FSU, mobilisons-nous toutes et tous le 29 septembre et dans la période qui vient pour **défendre la place de l'opérateur public, les métiers de l'enseignement, les droits des personnels, les statuts, les conditions de travail et de rémunération**, autant de sujets réellement au cœur des missions de service public d'éducation à l'étranger.



F.S.U. Hors de France

Engagé-es au quotidien

GRÈVE

Mardi 29 septembre

**Mobilisons-nous pour imposer
d'autres choix !**

CONCRÈTEMENT, ICI : la FSU dénonce les conséquences du désengagement financier de l'État français et du déficit structurel de l'AEFE.

DIMINUTION DES CRÉDITS DE L'ÉTAT



DÉFICIT DE L'AEFE



DAVANTAGE DE CHARGES POUR LES ÉTABLISSEMENTS

- Hausse de la part des cotisations de pension civile restant à leur charge ;
- Augmentation des remontées financières vers le siège de l'AEFE ;
- Diminution des budgets.

DES CONSÉQUENCES CONCRÈTES

PERSONNELS DÉTACHÉS

- Suppression de postes
- Transformation en contrats locaux
- Baisse de l'ICCVL/ISVL
- Diminution de l'avantage familial

PERSONNELS DE DROIT LOCAL

- Gel du point d'indice
- Refus d'accorder la prime informatique
- ISAP non doublée
- Quotités horaires des agents et des asem non revues
- Exonérations insuffisantes

ÉTABLISSEMENTS ET FAMILLES

- Hausse des frais de scolarité
- Établissements fragilisés
- Perte d'attractivité

POUR TOUS: PERTE DE POUVOIR D'ACHAT

Mobilisons-nous pour imposer d'autres choix !

**ICI, LE DÉSENGAGEMENT FINANCIER DE L'ÉTAT ET LE DÉFICIT DE L'AEFE
PRODUISENT UN EFFET DOMINO :**

